

Nantes, le 20 juin 2022

Affaire suivie par :
Catherine BERNARD
Inspectrice de l'Éducation Nationale
Économie Gestion
Mél : catherine.bernard@ac-nantes.fr
Philippe LE GAL
Inspecteur de l'Éducation Nationale
Sciences et Techniques Industrielles
Mél : philippe.le-gal@ac-nantes.fr
Site académique : esst.ac-nantes.fr
4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Catherine BERNARD & Philippe LE GAL
Inspectrice et inspecteur de l'Éducation Nationale
Enseignement Technique
Pilotes du dispositif académique « Enseignement
de la santé et de la sécurité au travail » - ES&ST

à

Madame, Monsieur le.la Chef.fe d'établissement
Madame, Monsieur la.le DDFPT

Objet : Appel à projets en Enseignement de la Santé Sécurité au Travail 2022-2023 : « Bien-être au travail, à vous de jouer ! »

Afin de dynamiser l'enseignement de la santé et sécurité au travail et pour la septième année consécutive, **la caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT) et l'académie de Nantes encouragent tout projet visant à améliorer l'approche des risques professionnels des apprenants face à des situations de travail.**

Le projet, intitulé « Bien-être au travail, à vous de jouer ! », s'adresse à des élèves, étudiants ou apprentis en formation professionnelle dans un établissement public. Il a pour objectif de développer des compétences de repérage des dangers et d'analyse des risques à appliquer à n'importe quelle situation professionnelle. Le projet peut s'appuyer sur la démarche 'TutoPrev' de l'INRS (<http://www.inrs.fr/actualites/tutoprev.html>).

Il faut noter que **ces projets peuvent aisément s'inscrire dans le cadre de la co-intervention et des chefs d'œuvre à mettre en œuvre dans les classes de CAP et de Baccalauréat professionnel dans le contexte de la transformation de la voie professionnelle.**

Le comité de pilotage est chargé d'étudier les projets et les plus pertinents bénéficieront d'une subvention dans une enveloppe globale ouverte d'un montant de 14 000 euros à minima.

Ces financements seront débloqués sur présentation des factures.

Un bilan du projet sera obligatoirement transmis au Rectorat et à la CARSAT. Il sera présenté lors de la réunion annuelle du comité de pilotage (en décembre). En participant à cette action, vous en accepterez l'utilisation et la médiatisation à des fins de promotion.

En complément de ce courrier, vous trouverez quelques exemples de projets réalisés ces dernières années, le cahier des charges du projet et la fiche descriptive. Cette dernière est à compléter et à transmettre au Rectorat (ce.ien@ac-nantes.fr) ainsi qu'à la CARSAT (nantesbalformationinitiale@carsat-pl.fr) pour la **date du 07 octobre 2022.**

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à cette action en faveur de la santé et la sécurité des jeunes durant leur formation et leur vie professionnelle.

Catherine BERNARD & Philippe LE GAL

